



Comité Social et Economique Orange Corsica

Participation Hébergement dans le cadre d'un évènement A.S.C. en Corse

Possibilité de prendre une location ou une chambre d'hôtel, gîte, etc....pour une nuitée dans le cadre d'une manifestation exclusivement CSE (Patrimoine, Porto-Latino, concerts, etc.....et [exclusivement sur la Corse](#).
Prestation uniquement pour le salarié ouvrant droit et ses ayant droits tels que définis dans le règlement intérieur des ASC.

La participation CSE, est de 115 € maximum par an et par salarié. Elle se fait à hauteur de 55% du montant total de la facture acquittée. (Si le seuil de 115 € de participation CSE n'est pas atteint sur 1 évènement, la somme restante peut prétendre à une autre participation mais le cumul des prestations accordées se fera dans la limite du seuil de 115 €/ an et par salarié)
Pour que cette participation puisse être demandée au CSE, la manifestation à laquelle le salarié se rend doit être à plus de 70 Kms de son domicile.

Vous devez fournir :

- 1 copie de la facture acquittée à votre nom (le mode de paiement doit y apparaître impérativement)
- 1 calcul itinéraire Domicile /évènement CSE (Via Mappy.com par exemple)
- La copie des billets

DETAIL SALARIE	
Nom	Prénom
Service	Identifiant
Adresse domicile	
téléphone Pro	
téléphone perso	
DETAIL HEBERGEMENT	
Nom de l'évènement ASC associé à l'hébergement	
Date de l'évènement ASC	
Lieu de l'évènement ASC	
Nom de l'hébergement	
Lieu de l'hébergement	
Total facture acquittée par le salarié	€
Montant participation minimum salarié (55%)	€
Participation CSE déjà perçue sur l'année civile en cours	€
Montant de la participation CSE disponible	€
Participation CSE (115 € maximum sur le cumul)	€
Date	<u>Signature salarié(e)</u>
VALIDATION CSE (cadre réservé au CSE- ne pas remplir)	
<u>Date / Signature / Tampon CSE</u>	

Formulaire à retourner à : CSE ORANGE CORSICA Site de Furiani 20 294 Bastia
Cedex 04.95.55.40.88 Fax : 04.95.37.68.97 smichen.ext@orange.com
Attention, tout dossier incomplet sera renvoyé.